

dalense et dégoûtante affaire Petrie, le rédacteur d'un des journaux de la deuxième municipalité a failli être assassiné et assassiné publiquement au milieu d'une escorte d'officiers de police et sous les yeux même de son honneur le recorder. Et par un acte d'une brutalité révolutionnaire, d'une véritable sauvagerie, qu'a-t-on infligé au coupable? vingt-quatre heures de prison, pour manque de respect à la cour—et pour avoir eu l'intention bien arrêtée de tuer un homme? Rien, ou plutôt un affaiblissement de l'assassin, affaiblissement qui équivalait évidemment à rien.

Dès lors, qu'y a-t-il d'extraordinaire que les attaques contre les personnes étant ainsi presque toujours impunies, les coups de couteau, les pistolets et les revolvers jouent un si grand rôle dans les rapports quotidiens, dans les relations d'homme à homme?

Mgr. de Montréal devait partir aujourd'hui pour continuer sa visite pastorale; mais une indisposition l'a forcé de se mettre, ce matin, sous les soins du médecin.

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire du Collège des PP. Jésuites, n'a pas eu lieu, mercredi, à cause de la pluie abondante qui tomba dans la matinée.

Nous apprenons que Eusèbe Cartier, écrivain, a été pour la 5me fois élu maire du populaire comté de St. Hyacinthe.

Nouvelles d'Europe.

ANGLETERRE. — La Reine séjourne dans les montagnes de l'Ecosse. L'agitation du Rapport d'Union a recommencé, mais la tentative n'a pas réussi. La récolte est bonne. Les patates ont beaucoup moins souffert qu'on ne craignait. On espère que le Chancelier de l'Echiquier va conseiller l'abolition de l'impôt du timbre sur les annonces.

Le télégraphe sous-marin entre Calais et Douvres s'est brisé sur un rocher, à peu de distance de la côte de France. On s'est occupé immédiatement à le réparer.

La moisson est presque achevée, et l'on est certain maintenant qu'elle atteindra à peu près la moyenne pour les céréales. Ces des pommes de terre sera meilleure qu'on ne l'avait espéré.

FRANCE. — On va s'accorder, dit-on, sur la question des Bonapartes, et des efforts vont être faits pour placer le Prince de Joinville à la tête de la République. Le Président est parti pour faire un autre tour dans les Provinces.

Les conseils généraux ont manifesté le désir de voir la constitution révisée; beaucoup d'entre eux semblent d'ailleurs favorables aux dernières mesures de réaction adoptées par l'Assemblée législative.

On croit que les deux branches de la maison de Bourbon parviendront à s'entendre. Un conseil de famille doit avoir lieu à Claremont, et la duchesse d'Orléans a écrit à M. Thiers, au nom de la reine Marie-Amélie et des princes, pour le prier de s'y trouver.

Le Président a manifesté de vifs regrets de la mort de Louis Philippe; il a exprimé sa reconnaissance pour les honneurs rendus aux cendres de son oncle, et il a proposé de prendre l'initiative pour rendre la parole aux restes de l'ex-roi. Toutefois la réalisation de cette pensée est entourée de quelques obstacles. La commission de permanence s'en est occupée.

LE DANEMARK ET LES DUCHES. — Rien d'important concernant les deux armées.

ALLEMAGNE. — Une dépêche télégraphique de Berlin, du 3, annonce que les papiers semi-officiels rapportent qu'en conséquence d'une résolution adoptée par le conseil des Princes le 26 du mois dernier, tous les gouvernements de la Ligne ont imité l'exemple de la Prusse.

La Prusse diffère de se rendre ou de consentir à la Diète Fédérale de Francfort. Elle a refusé d'empêcher de signer le protocole de Londres, du 4 juillet, comme Lord Palmerston lui en a fait de nouveau la demande.

Etats-Unis.

Nouvelles du Texas. — Passage du bill pour l'extradition des esclaves. — Abolition du trafic des noirs dans le district fédéral.

On lit ce qui suit dans le Courrier des E. U. du 14 courant:

Une bonne nouvelle ne vient jamais seule. A peine avons-nous salué le passage définitif des bills de conciliation, que nous parvenons des avis du Texas de la nature la plus rassurante. La législature, sans abdiquer complètement ses prétentions et son attitude comminatoire, a refusé d'entrer dans les vues belliqueuses du gouverneur Bell. Elle s'est bornée à décréter, à titre de provision, et pour ne point abandonner ses droits, l'organisation du comté de Santa Fé. Quant aux forces qu'on proposait de lever et aux subsides destinés à leur entretien, elle a refusé de les voter, condamnant ainsi en principe toute idée de recours aux armes et de guerre contre les Etats-Unis. Cette session extraordinaire, ouverte sous de si formidables auspices, a donc été close de la manière la plus pacifique. Les représentants texiens ont même poussé la conscience — on peut-être le désir d'éviter toute responsabilité — jusqu'à soumettre à la sanction populaire les bases de la transaction proposée par le Congrès. Cela seul en assure à l'avance l'acceptation, qui revêtira en même temps une double solennité.

Tandis que l'horizon continue ainsi à s'éclaircir, le Congrès met la dernière main à la loi dont il a déjà accompli la partie la plus importante. La Chambre a ratifié avant-hier, à la majorité décisive de 109 voix contre 75,

le bill qui règle les formes de l'extradition pour les esclaves fugitifs. Rien ne prouve mieux que ce vote le désir des représentants de régler tous les points qui touchent de près ou de loin, à la question de l'esclavage. Au début de la session, une semblable loi eût rencontré probablement une égale répulsion chez les hommes du Sud, qui en auraient trouvé les garanties insuffisantes, et chez les hommes du Nord, qui auraient crié à l'empirisme et à l'arbitraire. On voit, au contraire, quelle phalange compacte et est parvenue à rallier autour de lui: quelques voix s'élevèrent sans doute pour lancer l'anathème, mais elles se perdirent sans trouver d'écho.

Les Free Soilers ont du reste reçu, le même jour, dans le Sénat, un de ces échecs dont les partis se relèvent rarement. Au lieu et place du bill destiné à interdire le trafic des noirs dans le district de Colombie, M. Seward avait proposé de décréter l'abolition immédiate de l'esclavage dans ce même district. C'était peu de chose au point de vue matériel, car le nombre des esclaves diminue, dans la circonscription fédérale, avec une rapidité qui présage la disparition prochaine de la servitude forcée. De 3 320, chiffre constaté par le recensement de 1840, ce nombre est tombé à 600 à peu près, ce qui constitue une réduction de 272 par année: encore trois ans de cette progression décroissante, et l'esclavage se trouverait éteint de lui-même. La motion de M. Seward ne faisait donc que devancer de bien peu un résultat auquel nous conduirait la seule force des choses, et qui ne soulèverait ni réclamations ni mécontentements. Mais il n'y a point d'acte insignifiant en fait de principes, et la passion d'un bill d'abolition, si restreinte que fût sa portée, soulèverait de nouveaux orages. Aussi les Pères conscits ont-ils refusé à M. Seward la joie de la petite victoire qu'il espérait escompter, sous le voile même de son insignifiance: sa proposition a été rejetée par 45 voix contre 5, qui représentent les forces réelles de cette fraction fanatique à laquelle on est, en bonne partie, redevable des agitations des dix derniers mois.

Débarassé de cet amendement, il est probable que le texte originaire du bill passera, après quelques escarmouches oratoires. La restitution de la ville d'Alexandrie à l'Etat de Virginie a tellement circonscrit la sphère du district fédéral, que la mesure en discussion ne saurait avoir aucune portée menaçante pour le Sud, et, dans le fait, tout le monde doit être d'accord pour supprimer un usage dont l'existence aux pieds du Capitole a fourni le texte de tant de déclamations aux détracteurs des Etats-Unis.

La chronique de Washington est devenue, comme on voit, aussi paisible qu'elle était naguère pleine de sous-entendus et d'agitations.

— On lit dans le Courrier du 17. La seule des questions connexes à la grande controverse de l'esclavage, qui attendit encore une décision, a été tranchée samedi par le sénat: 32 voix contre 20 ont proclamé l'abolition du trafic des noirs dans le district de Colombie, à compter du 1er janvier 1851. Ce vote couronne l'œuvre de pacification si heureusement inaugurée il y a huit jours, et lorsque la Chambre aura revêtu ce dernier bill d'une sanction qui ne saurait être douteuse, les luttes irritantes, auxquelles nous avons assisté depuis neuf mois, auront périé pour longtemps tout prétexte et toute occasion.

Correspondance Lyonnaise.

Lyon, le 1er septembre 1850.

M. LE REDACTEUR,

Le Président de la République est rentré à Paris le 29 août après avoir traversé une partie de la France au milieu du luxe et des ovations officielles de tous les genres. Ce qui a eu lieu sur son passage, est venu à point pour réduire à leur valeur véritable les récits contradictoires du voyage présidentiel. Tout Paris a pu voir des escouades de la société du 12 décembre, échelonnées de distance en distance, et poussant avec ordre et discipline les cris de: Vive Napoléon III! Vive l'empereur! Par contre, des escouades des sociétés démocratiques, apostées visiblement pour faire le contre point, et proférant avec non moins d'ensemble le cri de: vive la république! Les émissaires du 12 décembre généralement en blouses grises, les socialistes en blouses bleues. Entre ces deux éléments, une immense population de curieux et de promeneurs, silencieux, indifférents, railleurs même; la troupe accomplissant sa consigne, sans élan ni enthousiasme; enfin le président blotti au fond de sa voiture, et entouré de cavaliers. Voilà le résumé de tous les voyages du président. Certes, serait bien insensé celui qui pourrait dire que la France veut de l'empire. Tous ces cris qui ont retenti partout sur le passage du président ne sont qu'une litanie de poumons entre les blouses grises et les blouses bleues, rien de plus, rien de moins. Au lieu de gagner de la popularité, on bien de se faire des partisans Louis-Napoléon a fait tomber toutes les illusions qui viciaient encore chez quelques personnes. Qu'il se débâte sur les sentimens de l'immense majorité des Français, ils ne sont pas en sa faveur. Il a bien entendu de belles paroles; les protestations de haute fidélité sont bien parvenues jusqu'à ses oreilles; la joie et le bonheur étaient bien peints sur tous les visages qui l'entouraient de près, mais tout ceci n'était QU'OFFICIEL. Ah! si je pouvais être pour Louis-Napoléon ce qu'était Crillon pour Henri IV, je lui dirais: Mon Prince, dans tout le cours de votre voyage vous avez entendu de nombreux compliments, vous avez été le sujet de grandes félicitations; mais pouvez-vous fier, pouvez-vous croire aux hommes qui vous ont adressés? A d'autres avant vous,

pour la plus part, ils avaient parlé avec le même enthousiasme, juré les mêmes sermens, depuis longtemps oubliés; à d'autres, ils avaient promis leur dévouement sans borne et leur inviolable fidélité. Toutes les splendeurs les attirent; celles dont vous êtes l'objet les portent vers vous.

Tout ne leur est-il pas bête? Tons moyens, même abjects, même rampants, ne s'accordent-ils pas parfaitement à leur caractère vil et égoïste? Ces hommes vous salueront hypocritement, prince, tant que vous serez investi du pouvoir; ils vous flatteront, tant qu'ils espéreront vos faveurs; mais que l'infortune vous accable, que l'adversité vienne contrister votre existence, vous les verrez vous poursuivre de leurs malédictions et de leurs colères; vous ne retrouverez plus ces courtoisants des jours heureux parmi vos amis, qui ne vous abandonneraient pas dans votre plus grand malheur, dans votre exil; ils seraient bientôt tournés vers la nouvelle aurore... Triste... triste condition d'être sans principe, comme sans foi, où l'opinion est l'intérêt, où la jouissance sont les obsessions les plus honteuses et les plus atroces. Pour vous, prince, vous avez pour perspective les royales demeures des Tuileries et l'humble chaumière de W...; portez de préférence votre pensée et vos regards vers cette chaumière où vous trouverez le bonheur le plus pur; et si la France incertaine de ses destinées et reconnaissante des services que vous avez pu lui rendre allait vous chercher dans cette humble demeure, alors vous lui répondriez dans la dignité de votre abnégation, et, objet chéri de son choix, vous puiseriez dans cet irrésistible témoignage de confiance plus de force que la vous en donneront tous les complimens officiels et toutes les manifestations de commande... Voilà ce que je dirais à cet homme que j'estime comme homme privé, mais qui ne viendra jamais à bout de rendre la France heureuse; tout lui manque pour cela. Aussi l'ai-je vu avec peine et étonnement entreprendre son voyage dans l'espérance de produire une impression favorable sur les populations. Il a voulu partir le jour même de la prorogation afin de devancer l'arrivée des représentants dans les départements et le prévenir l'impression qu'ils pourraient exercer sur les populations; il s'est trompé. Il n'a gagné à tout cela que peu de chose; les paroles flouteuses qui ont agréablement chatouillé ses oreilles et qui se sont enfries comme de la fumée; l'immense avantage d'avoir fait des dépenses considérables. Avis à la France et aux contribuables. Les trois millions votés par l'Assemblée y ont passé et au delà; et l'an prochain, les embarras financiers de l'Elysée, loin de diminuer par cette augmentation de traitement, seront plus que doublés. Il faudra encore s'adresser à l'Assemblée, et alors, si elle adopte, gare de devant; les centimes additionnelles pleuveront sur la tête des pauvres impossibles qui voient tout cela d'un assez mauvais œil, au grand débâcle de leurs finances.

L'empereur Napoléon n'avait pas à sa suite un si grand nombre d'écrivains pour rédiger ses bulletins et ses campagnes. Son neveu est suivi de tout un cortège de journalistes dévoués à la cause. Vraiment, il s'agirait d'aller vaincre à Wagram ou à Austerlitz, qu'on ne pourrait rien faire de plus. Tout en blâmant le voyage du président, je n'ai pu m'empêcher de gémir en apprenant tous les cris absurdes, sauvages et menaçants qui l'ont accueilli sur son passage. On peut ne pas aimer tel ou tel personnage; mais le haïr, mais le balancer, mais l'insulter et le menacer, ceci dépasse toutes les bornes, et n'est digne que de ceux qui oublient jusqu'à la moindre convenance. Nos rois s'exaltent sont toujours et surtout les mêmes; on les reconnaît sans se tromper par tous leurs cris furibonds, par toutes leurs menaces sanguinaires, par tous leurs gestes furieux. Prenez-les à Paris, prenez-les à Lyon, à Bordeaux ou à Marseille, vous les reconnaîtrez infailliblement. Partout où ils se montrent, on est sûr d'être les témoins de quelques scènes de désordre, de quelque acte de barbarie. Et ce sont ces mêmes hommes qui prêchent la liberté, l'égalité et la fraternité! Il est vrai que Robespierre, Marat, St. Just, Collot-D'Herbois et toute la bande crânée à la tête: Vive la liberté, l'égalité et la fraternité!... Et ce fut au en de ces mots menaçants qu'ils firent arrêter des milliers de bons citoyens: ce fut surtout en axillant la sainte fraternité... qu'ils firent bombarder, guillotiner, noyer et étrangler etc... Leur véritable devise devrait être simplement celle-ci: Liberté de mourir de faim! Egalité de misère! Fraternité de Crin! Ceci dépendrait beaucoup mieux leurs sentimens intimes. Ces hommes sont nombreux par le temps qui court. Si on en connaissait juste le nombre, on serait effrayé; ou en serait plus effrayé encore si on connaissait leurs projets; si déguisés sous l'habit d'un franc sans culotte, on descendait dans leurs antres ténébreux, on en reviendrait à moitié fou d'horreur. Ces monstres, qui n'ont de l'homme que la forme, et dont les affreux penchans sont mille fois plus terribles que l'instinct dévastateur du tigre ou de l'hyène, grandissent, se fortifient et se concertent pour un prochain avenir.

Tous nos représentants sont au vent, et je vous assure que la majeure partie de nos législateurs s'entendent à merveille à dépenser gaiement leurs 25 francs. Presque tous les représentants de la Montagne, dans leur grand amour pour tout ce qui sent le carnage, ont organisé, faite de garde nationale et de soldats à tuer, un plan de campagne monstre contre tous les moineaux de leurs contrées. Ainsi dans les départements qu'ils habitent, ce sont des coups de fusils à en être étourdi. La race gibeline a fait retentir le cri d'alarmes, et tous, faite de mieux, se suivent à toutes jambes dans des contrées plus humbles.

De tous les points de la France partent de nombreux pèlerins, traversant le pays en se rendant à Weisbaden, petite ville de l'Allemagne, pour présenter leurs hommages au dernier

descendant des Bonapartes. L'affluence est considérable et tous ceux qui en reviennent paraissent très enchantés de l'accueil fatteur du prince. On dit que la foule des pèlerins est cent fois plus nombreuse cette année qu'elle ne l'était l'année passée. Beaucoup espèrent qu'il régnera un jour; se trompent-ils? — Dieu est si admirable dans ses desseins! — Pourquoi le duc d'Orléans s'est-il tué en tombant de sa hauteur, au sein de sa patrie, tandis que le noble exilé de 1830 échappa d'une manière miraculeuse, deux fois de suite, à une mort imminente? Mais chacun est libre de penser comme il l'entend. Un prochain avenir nous apprendra qui a raison des républicains, des orléanistes ou des légitimistes.

Vous avez appris par les journaux la mort de notre ex-roi Louis-Philippe, au même temps que vous appreniez les voyages officiels et les discours aussi officiels de son ancien prisonnier Louis-Napoléon Bonaparte. Quel contraste? Quel jeu des destinées humaines? Ce vieux roi qui pendant 18 ans a occupé un trône qu'il n'a pas su conserver au premier rang dans le monde, étendu sans vie, sur la terre de l'exil, pendant que son exilé se promène en ses lieux et place dans les plus riches contrées de la France. Ne pensez pas que je veuille énumérer les fautes de notre ex-roi; il est mort, mort en chrétien, paix à sa mémoire! Puisse-t-il enfin trouver dans le sein de Dieu la paix et le bonheur qu'il n'a jamais pu trouver dans le cours de sa vie.

Un vénérable prélat venant de Rome, a quitté après quelques jours de repos, notre cité religieuse et hospitalière. C'est le nouvel évêque de la Californie, Mgr. Elemari, qui s'en va, pauvre et malade, vers la terre de l'or et de ses joni sances qui promet ce précieux métal. Il va chercher dans cette terre des trésors mille fois plus précieux que l'or matériel; il va tâcher de conquérir les âmes de tous les chercheurs de richesses. Puissent ses souffrances être soulagées par le salut de quelques âmes.

L'orage gronde toujours en Piémont; la religion est toujours persécutée; Mgr. Franzoni languit toujours dans les fers; sa patience, sa résignation admirable étonnent ses géoliers.

Depuis 3 ans bientôt, les religieux du mont St. Bernard demandent un gouvernement du Vahis la restitution des biens qui leur ont été ravis par la plus scandaleuse des spoliations. Jusqu'à présent toutes leurs démarches ont été sans résultats. La France, à des titres sérieux et positifs pour intervenir dans la cause des pauvres religieux et de l'œuvre sainte à laquelle ils ont voué leur vie. Tout, au Saint-Bernard rappelle la France, depuis le nom de l'hospice, maison de St.-Louis, jusqu'au monument élevé par Napoléon.

Votre tout dévoué. M. L. M. C.

Extraits de Journaux.

(Du Courrier des Etats-Unis)

Les bruits d'une nouvelle expédition contre Cuba ont pris un tel degré de consistance, qu'il n'est malheureusement plus possible de les regarder comme une rumeur chimérique. Il paraît certain que des préparatifs se poursuivent, avec une activité d'autant plus grande qu'on veut agir sur le champ, avant que les renforts attendus d'Europe aient placé l'île sur un pied de défense par trop formidable; avant surtout que l'organisation d'une ligne à vapeur entre Cadix et la Havane ait mis l'Espagne à quelques jours de sa colonie.

Tout comme il y a quatre mois, on parle de forces redoutables secrètement enrôlées, d'immenses ressources péennaires, d'intelligences dans l'île, d'une insurrection générale n'attendant qu'un débarquement pour éclater. Bref, on fait jouer les mêmes ressorts, ou plutôt — qu'on nous passe l'expression — les mêmes ficelles que Phiver dernier, et si incroyable que cela puisse paraître à tout homme sensé, on trouve des gens qui s'y laissent prendre. Une chose toutefois qui passe notre intelligence, c'est que — nominativement au moins — cette seconde édition du complot libérateur se prépare sous les auspices du général Lopez!

(De la Minerve.)

On nous écrit des Trois-Rivières, hier soir: "Aujourd'hui, à neuf heures du matin, les accusés de St. Grégoire défendus avec talent par leurs avocats, ont tous été déclarés innocents. Le grand jury ayant fini sa besogne a été congédié par la cour et le reste des affaires a été remis au terme prochain, ainsi que le procès des trois témoins qui, dans l'affaire des accusés de St.-Grégoire, sont accusés de perjure. La décharge des personnes de St. Grégoire, accusées comme incendiaires paraît avoir rencontré l'approbation générale dans ce district. Quoique ces personnes aient été trouvées non coupables par le jury, il paraît néanmoins, comme plusieurs ont passé quelques mois en prison et vu la rigueur de la loi en pareils cas, que pareils attentats ne se renouvelleraient plus de sitôt. Il est à espérer que ces malheureux troubles de St. Grégoire, qui ont tant coûté à cette place sont enfin terminés et qu'à l'avenir la paix régnera dans cette paroisse."

— Près de 250 citoyens de cette ville, ont signé une réquisition à Son Honneur le maire le priant de convoquer une assemblée publique pour aviser au moyen de prévenir les incendies et d'éclairer la ville. Cette réquisition lui a déjà été présentée deux fois, et elle a été publiée dans les journaux de ce matin, mais Son Honneur n'a pas encore jugé à propos de condescendre et de fixer un jour pour cette assemblée.

MARIÉS.

A l'église St. George de cette ville, le 16 du courant, par le révd. Dr Leach, M. Wm Bulmer, de Belle-Rosalie-Céline Robillard aux deux de cette ville. En cette ville, le 18, par le révd. M. Bord, le Capt. Frederick Wm. Haultain, M. R., 3e fils du Col. Haultain,

R. A., à Lucinda-Helen, 3e fille du Capt. Alex. Gordon des ingénieurs royaux. En cette ville, le 17, par le révd. M. Taylor. George B. Maure, écrivain, à Frances, fille cadette du révd. M. Cramp, D. Docteur de cette ville. A la Bas St. Paul, le 16, par M. Pierre Clément, oncé de St. Urbain, M. Théodule Grimard, charron, ci-devant de St. Anne de la Pérade, à Dame Adélaïde Tremblay veuve de J. B. Tremblay, 1ère fille de Videbon Tremblay, écrivain, capitaine de milice.

DÉCÈS.

En cette ville, Jeudi le 19 du courant, à l'âge avancé de 81 ans, Dame Véronique Gagné, épouse de feu J. B. Gagné. A Québec, le 14, à l'âge de 29 ans, Thomas Casault, écrivain, et greffier de la cour de circuit de Châteaufort. A Drummondville, chez son fils, missionnaire du lieu, le 12 septembre courant, Pierre-Antoine Dorion, écrivain, âgé de 62 ans, ci-devant et pendant un grand nombre d'années marchand à St. Anne de Laprade, dans le district des Trois-Rivières, et ancien membre du parlement provincial pour le comté de Champlain.

BAUME DE DR. WISTAR.

POINT de charlatanerie — Point de déception — En fait de connaître les propriétés de ce précieux remède, notre intention n'est pas de tromper ceux qui sont atteints de maladie, ou de lui donner des éloges qu'il ne mérite pas. Quand on considère toutes les souffrances que le baume de Wistar a soulagées, les maux qu'il a guéris, on reste convaincu qu'on ne peut trop dire de sa valeur. Il est vrai qu'on a découvert plusieurs remèdes pour les maladies de foie, qui ont été connus du public et dont quelques uns ont eu d'heureux effets, mais il est resté par tous les médecins qui ont employé le Baume de Dr. Wistar, que les résultats obtenus par ce remède ont été toujours plus avantageux que les résultats produits par tout autre remède. On le regarde comme remède infailible pour l'Asthme et autres maladies de ce genre. Des personnes qui en étaient atteintes depuis dix à vingt ans, ont été guéries, lors même que les Médecins avaient déclaré la cure impossible.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Co, et par John Carter et Cie., rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie., Place d'Armes. Montréal, le 13 Septembre, 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf) au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tous des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les commodités désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et répond à la beauté de site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ECHANGER. un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Eveché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie. 35 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construits.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné. C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des Elèves au COLLEGE de St. Hyacinthe aura lieu MERCREDI le 25 du présent mois.

Les Elèves qui ne se rendront pas au jour fixé et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard, s'expriment à trouver occupés plus tard les places qu'ils auraient retenues.

Les chars du Chemin de Fer partant de Longueuil le jour ci-dessus, indiqué à DEUX HEURES P. M. St. Hyacinthe, le 13 septembre 1850.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, au pied de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes:

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres.

Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvue au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et justifié pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

AUX MACONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI, le 20 du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE de TALLE, la Marguerite et les Fenêtres qui restent de l'ancien Palais de Justice incendié. L'entrepreneur devra abriter les murs à ses frais et transporter tous les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de M. Ostell & Perrault, No. 57, rue des Fortifications. Montréal, 6 sept. 1850.

AVIS

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

PETIT SEMINAIRE DE SAINT-THERÈSE.

LES Sœurs de la CONGREGATION de NOTRE-DAME ont l'honneur de prier le public que la réouverture des Classes aux Convents de St. Jean-St. Théobald et de Terrebonne, n'aura lieu que le 2 SEPTEMBRE prochain. Montréal, 15 août 1850.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont le plaisir de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.